

Au milieu du onzième siècle, Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople rompit de nouveau avec l'Eglise romaine, et entraîna dans sa rébellion plusieurs évêques d'Orient. Le schisme n'était point encore général, il le fut seulement à l'époque de la quatrième croisade, où les Grecs, par haine des Latins, rompirent les derniers liens de l'unité, et entraînaient avec eux les Russes et la plupart des chrétiens d'Orient.

## DES CONCILES

307. On appelle concile œcuménique une assemblée d'évêques légitimement convoquée par le souverain Pontife, et présidée par lui ou ses représentants, pour délibérer et décider sur des points de doctrine et de discipline, comme aussi pour définir certaines vérités attaquées par les hérétiques.

Outre les conciles œcuméniques, on appelle :

Concile national, celui où les évêques d'un Etat sont invités,

Concile provincial, celui où les évêques d'une province sont invités ;

Concile diocésain ou synode, une assemblée où l'évêque appelle le clergé de son diocèse.

Les principaux conciles œcuméniques sont :

375. Concile de Nicée, contre Arius, qui niait la divinité de Jésus-Christ.

381. Concile de Constantinople, contre Macédonius, qui niait la divinité du Saint-Esprit.

431. Concile d'Ephèse, contre Nestorius, qui niait la maternité de Marie.

451. Concile de Chalcedoine, contre Eutychès et Dioscore qui ne reconnaissaient qu'une nature en Jésus-Christ.

587. Le second de Nicée, contre les iconoclastes ou briseurs d'images.

1215. Concile de Latran, où fut décrétée l'obligation de la confession annuelle et de la communion pascable.

1274. Concile de Lyon, pour la réunion des Grecs schismatiques.

1414. Concile de Constance, contre Wicléf et Jean Huss.

1545-1563. Concile de Trente, contre Luther et Calvin.

1870. Concile du Vatican, où a été défini le dogme de l'infaillibilité du pape.